



Appel à projets DRAAF 2016
« Favoriser l’approvisionnement de proximité en restauration collective »
Échange de pratiques et pistes de réflexions pour un bilan concerté
Carcassonne - 5 février 2018

Présents :

Donald Lecomte (DRAAF Occitanie)	Nina Guilbert (FRCIVAM Occitanie)
Marianne Bergès (Chambre d’agriculture de Haute-Garonne)	Marie Largeaud (Chambre régionale d’agriculture)
Anne Bermond (Agropoint – Tarn)	Clémence Poupin (Chambre d’agriculture d’Ariège)
Marie-Sylvie Bobo-Henry (Conseil départemental Haute-Garonne)	Magali Ruello (CIVAM 09)
Audrey Guignard (Chambre d’agriculture du Tarn)	Laure Tézenas du Montcel (Chambre d’agriculture de l’Hérault)

I. Bilan de l’appel à projets DRAAF 2016

La réunion s’est tenue de 9h30 à 13 heures, dans les locaux de la chambre d’agriculture de l’Aude, à Carcassonne. Dans un premier temps, un bilan a été dressé par la DRAAF Occitanie :

- 17 projets soutenus dans 9 départements pour un financement total de 61 000 € par la DRAAF ;
- une majorité de projets ont favorisé le format « speed-meeting » ;
- satisfaction globale des participants à ces rencontres en speed-meeting » mais une organisation très chronophage et une difficulté à mesurer l’impact à long terme sur l’organisation globale de l’approvisionnement.

=> voir diaporama « Bilan et pistes de réflexion » pour un bilan plus exhaustif.

II. Ateliers de réflexion

Deux groupes ont ensuite été constitués afin de permettre des échanges entre porteurs de projets sur leurs expériences en matière d’organisation de rencontres offre/demande et sur les impressions ressenties et résultats obtenus.

Dans un deuxième temps, les groupes se sont attachés à apporter des pistes de réflexions sur les thématiques suivantes et d’autres de leur choix :

- mobiliser efficacement les producteurs ;
- rendre plus efficace et efficiente la préparation de ces rencontres ;
- durabilité des résultats ;
- articulation circuits courts/circuits longs dans une optique d’approvisionnement de proximité ;
- autres pistes et suggestions.

Lors de la restitution par chaque groupe, des échanges ont été conduits entre tous les participants et différentes propositions d’amélioration dans l’organisation d’un type de rencontre « offre/demande » ont été apportées :

- Mieux identifier les besoins, notamment par un ciblage des fournisseurs susceptibles d'être intéressés par le marché de la restauration collective, afin de mobiliser plus efficacement les participants.
- Prévoir une sensibilisation du grand public (communication) et des élus et techniciens des collectivités territoriales (formation). Ces élus ou techniciens, en particulier des intercommunalités, peuvent jouer le rôle d'« opérateurs-relais » pour pérenniser les dynamiques initiées ou relancées par ces rencontres offre/demande.
- Moduler le montant de l'enveloppe selon qu'il s'agit de l'initiation d'une action (nécessité d'un important travail de mobilisation des acteurs en amont) ou de la reconduite d'une action sur des bases déjà existantes (contacts des acteurs déjà établis précédemment et uniquement à relancer, mettre à jour et éventuellement élargir). Cela était déjà prévu dans l'appel à projets 2016 mais les variations d'enveloppe ont été relativement faibles pour les différents projets dans les faits.
- Commencer les actions plus tôt au cours de l'exercice (appel à projets avancé au tout début du 2^e trimestre, conventions/arrêtés à établir avant l'été 2018) afin de rendre possible la mise en œuvre d'actions plus large pour les structures qui l'estiment pertinent.
- Prévoir une réunion bilan au printemps n+2 au cours de laquelle les porteurs de projets pourront apporter des éléments chiffrés ou objectivables sur l'impact du projet en termes d'approvisionnement local.
- Définir un nombre limité d'indicateurs de suivi et de résultat ayant du sens et s'efforcer de recueillir des données suffisamment robustes et pertinentes, sans entrer dans une excessive complexité. Si les données relatives aux transactions commerciales sont très difficiles à recueillir, des indicateurs peuvent être développés comme le nombre de commandes à l'issue des réunions et le nombre de 2^{èmes} commandes pour un fournisseur, ainsi que la variation en volume ou en pourcentage des commandes locales pour un fournisseur ou

=> Ces réflexions et pistes pourront enrichir le cahier des charges du futur appel à projets de la DRAAF Occitanie visant à favoriser le renforcement et la pérennisation de l'approvisionnement de proximité, notamment par des actions favorisant la rencontre offre / demande.